Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ambassade de France en Corée

Réunion du conseil consulaire « Corée du Sud – Taïwan » - mercredi 22 avril 2016

Le 22 avril 2016 s'est réuni, en les locaux de l'Ambassade de France à Séoul, le conseil consulaire de la circonscription « Corée du Sud-Taïwan ».

Etaient présents pour l'ensemble du conseil :

- M**. Pierre-Alexandre BIANCONI**, représentant du chef de poste (Corée), Président ;
- M. **Pierre ORY**, conseiller consulaire, Vice-président ;
- Mme **Yu-Ching HO épouse DUBRUEL**, conseillère consulaire ;
- M. **Karim KHOUIDER,** conseiller consulaire ;
- Mme **Florence PEREZ**, secrétaire générale du bureau français, représentante du chef de poste (Taïwan) ;

L'ordre du jour du conseil consulaire fut le suivant :

- Bourses scolaires Séoul et Taipei.

- Questions consulaires diverses dont :

  - Point de situation sur les affaires sociales ;
  - Détenus / français en difficulté ;
  - Etat civil / PACS : attributions respectives des postes de Séoul et Taipei et problématique du certificat de célibat ;
  - Dispositif des bureaux de vote pour les élections présidentielle et législatives de 2017 ;
  - Journées Défense et Citoyenneté en Corée et à Taïwan.

Formation « bourses scolaires »

Membres :

- M**. Pierre-Alexandre BIANCONI**, représentant du chef de poste (Corée), Président ;
- M. **Pierre ORY**, conseiller consulaire, Vice-président ;
- Mme **Yu-Ching HO épouse DUBRUEL**, conseillère consulaire ;
- M. **Karim KHOUIDER,** conseiller consulaire.

Et pour les affaires intéressant la Corée :

- M. **Hervé DEMATTE**, représentant du conseiller de coopération et d'action culturelle ;
- M. **Jean-Yves BICHEL**, chef d'établissement (Lycée français de Séoul) ;
- M. **Jérôme PINOT**, chef d'établissement (Lycée international Xavier) ;
- Mme **Annick FLAMANT,** représentante des personnels enseignants et ADFE-Corée ;
- M. **Laurent LAPUYADE-LAHORGUE**, représentant des personnels enseignants ;
- M. **Patrice GERMAIN**, représentant des personnels enseignants ;
- Mme **Karine AVRIL**, représentante des associations de parents d'élèves ;
- M. **Yann LE BAIL**, représentant des associations de parents d'élèves ;

Et pour les affaires intéressant Taïwan :

- Mme **Florence PEREZ**, secrétaire générale du Bureau français, représentante du chef de poste (Taïwan).

Les membres de droits absents avaient participé le 18 avril 2016 à Taipei à une réunion préparatoire au conseil consulaire.

Ont été mis à la disposition des membres du conseil les documents de travail suivants :

- Ordre du jour ;
- Documents de référence dont informations sur le cadre réglementaire et budgétaire ;
- Barème ;
- Tarifs des établissements ;
- Fiche de renseignements sur la situation locale ;
- Fiche des familles ayant déposé une demande de bourse.

Première partie avant examen des dossiers individuels :

Le cadre réglementaire et budgétaire de la première période de la campagne 2016/2017 est présenté :

- Calendrier
- Type de dossiers examinés : renouvellements et premières demandes de familles déjà installées dans la circonscription.
- IPA (Indice de parité du pouvoir d'achat) : en augmentation, indice 92 en 2016 contre 81 en 2015 pour Taïwan, 119 en 2016 contre 111 en 2015 pour la Corée.
- Inflation : en baisse, -0,31% en 2016 contre 1,2 % en 2015 pour Taiwan, en légère hausse pour la Corée, entre 1 et 1,3% en 2016 contre 0,7% en 2015.
- Seuils d'exclusion : valeurs identiques à l'an passé, 200 000 euros pour l'immobilier et 100 000 pour le mobilier.

- Il est indiqué que la valeur locative des logements mis à disposition gracieusement des familles est désormais prise en compte dans le niveau de ressources des familles. A ce titre les membres du conseil consulaire souhaiteraient que l'AEFE apporte des précisions sur la façon de déterminer la valeur locative plafond.

- Les tarifs scolaires de la section française de l'école européenne de Taipei pour 2016-2017 sont présentés : les tarifs sont en légère baisse au secondaire et en légère hausse au primaire, le montant des frais parascolaires est identique à l'an passé. Les tarifs du Lycée français de Séoul sont en légère hausse à l'exception des frais de première inscription qui sont stables. Les tarifs du Lycée international Xavier sont stables par rapport à l'année précédente.

- Les membres du conseil consulaire souhaitent souligner la difficile adéquation entre les systèmes immobiliers coréens et français pour la prise en compte du patrimoine immobilier (le dépôt de garantie en Corée pouvant parfois atteindre la quasi-totalité de la valeur du bien loué, sans versement de loyer ou pour un loyer réduit). Ces différences de situation immobilière entre les familles pourront justifier des ajustements de quotité.

- Enfin les membres du conseil consulaire font état des difficultés rencontrées par les familles pour produire le justificatif de radiation de la CAF (grandes disparités dans la procédure de demande du certificat selon les régions). A ce titre, ils souhaitent que l'AEFE engage un dialogue avec les CAF et souligne la nécessité et l'importance d'accéder aux demandes de certificat de radiation des familles.

Deuxième partie après examen des dossiers individuels :

Taïwan :

- La représentante du chef de poste indique que 62 demandes ont été déposées et instruites (en nombre d'enfants), dont 12 premières demandes.

- Au cours de l'instruction des demandes, 6 visites à domicile ont été effectuées pour des dossiers de premières demandes et des vérifications des caractéristiques des logements mis à disposition gracieusement.

- L'enveloppe de crédits nécessaire pour les dossiers recevables s'élève à 514 027,53 €, pour une enveloppe limitative de 515 000 € (soit + 12 % en euros par rapport à l'an passé / +2 % en monnaie locale).

- La hausse des crédits nécessaires par rapport à l'an passé est principalement due à un nombre de demandes plus élevé (29 %) et à un taux de chancellerie en forte hausse (0.028 pour la campagne 2016/2017 contre 0.0254 pour la campagne 2015/2016) ; cette hausse est aussi due dans une moindre mesure à un IPA plus élevé et un nombre d'enfants scolarisés au lycée plus élevé.

- Le montant moyen de la bourse en euros est de 10 490.35 € par enfant soit +3.5 % par rapport à l'an passé mais, en monnaie locale, il est inférieur : 374 655.63 NTD contre 399 163.21 NTD l'an passé.

- Le conseil consulaire valide 49 demandes et rejette 13 demandes.

- Enfin, les membres du conseil déplorent l'absence de sanction envers les familles qui présentent des dossiers frauduleux.

Corée :

- Le représentant du chef de poste indique que 29 demandes ont été déposées et instruites (en nombre d'enfants), dont 9 premières demandes.

- Au cours de l'instruction des demandes, 3 visites à domicile ont été effectuées pour des dossiers de première demande.

- L'enveloppe de crédits nécessaire pour les dossiers recevables s'élève à 187 168,13 € (145 711,53 € en 2015), pour une enveloppe limitative de 185 000 € (107 000 € en 2015).

- La hausse des crédits nécessaires par rapport à l'an passé est principalement due à un nombre de demandes plus élevé ; en effet le nombre de familles ayant déposé une demande de bourse en première commission est équivalent au nombre de familles ayant déposé un dossier, toutes commissions confondues, en 2015.

- Le conseil consulaire valide 25 demandes, rejette 2 demandes et ajourne 2 demandes.

Questions consulaires diverses

Affaires sociales

La représentante du chef du poste de Taipei indique que le taux de base pour 2016 est fixé à 453 €, en légère baisse par rapport à l'an passé. Le représentant du chef du poste de Séoul indique que le taux de base pour la Corée est fixé à 582 € (624 € en 2015).

Les membres du conseil consulaire déplorent la baisse du taux de base alors qu'une reconduction du taux 2015 avait été demandée pour Taipei et qu'une augmentation avait été demandée pour la Corée.

La représentante du chef du poste de Taipei indique que le taux de change a beaucoup évolué depuis l'an passé et qu'il y a donc un gain au change, en plus d'une l'inflation négative à Taïwan en 2015.

La somme destinée aux aides d'urgence s'élève à 200 € pour le poste de Séoul et 100 € pour le poste de Taipei.

Examen d'une demande d'aide à l'accès à la CFE au poste de Taipei : rejet (ressources supérieures à 50 % du plafond de la sécurité sociale).

Détenus

3 Français sont actuellement détenus à Taipei.
1 détenu franco-allemand a été transféré dans une prison en Allemagne début avril 2016.
1 Français en difficulté à Taïwan depuis mi-mars fait l'objet d'un suivi attentif de la part du Bureau français de Taipei.

2 ressortissants français sont actuellement détenus en Corée, dont un en détention provisoire le temps de la procédure en justice. Les conseillers consulaires ont exprimé leur volonté de rendre visite à ces détenus et sont en contact fréquent avec l'ambassade à ce sujet.

Etat-civil / PACS : attributions respectives des postes de Séoul et Taipei, problématique du certificat de célibat pour les Français voulant se marier à Taïwan

Après un bref rappel des compétences respectives des postes de Séoul et Taipei en matière d'état-civil ainsi que de la procédure d'enregistrement des PACS en Corée par le représentant du chef de poste de Séoul, la représentante du chef de poste de Taipei fait état des difficultés rencontrées par les Français voulant se marier à Taïwan pour obtenir un certificat de célibat, ce dernier ne pouvant généralement être obtenu qu'auprès de la mairie de naissance du futur époux.

S'agissant d'un certificat administratif, la représentante du chef de poste de Taipei indique que le poste souhaite saisir le Ministère des Affaires étrangères et du Développement International pour autoriser le Bureau français de Taipei à délivrer ces certificats (qui en outre ont pu être délivrés par le passé par le Bureau français de Taipei).

Les membres du conseil consulaire appuient fortement cette initiative.

Dispositif des bureaux de vote

Le dispositif des bureaux de vote prévu pour 2017 est similaire à celui des élections nationales de 2012.

Pour les élections législatives, le bureau de vote du Bureau français de Taipei sera un bureau centralisateur alors que pour les élections présidentielles le bureau de vote du Bureau français de Taipei sera un bureau annexe de celui de Séoul.

Pour les électeurs, ce dispositif est totalement transparent : en étant inscrits sur les LEC de Séoul et Taipei, les électeurs pourront respectivement voter à Séoul et Taipei pour chaque scrutin.

Journées Défense et Citoyenneté (JDC)

Suite à la réforme des Journées Défense et Citoyenneté (JDC) à l'étranger qui est intervenue en début d'année 2016, la représentante du chef du poste de Taipei indique qu'une JDC sera organisée à Taipei (format ½ journée) à la fin de l'année 2016 et que les jeunes qui joindront cette session se verront remettre une attestation de participation les dégageant définitivement de leur obligation.

Le représentant du chef du poste de Séoul informe les membres du conseil consulaire que la JDC pour les jeunes résidant en Corée sera organisée le 14 mai 2016, au format journée, sur le bâtiment de la Marine nationale « Vendémiaire » à l'occasion de son escale en République de Corée./.